



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 28 mars 2019

Agriculture et forêt

La Région Occitanie lance 3 nouveaux Pass et Contrat pour soutenir le développement économique des entreprises agricoles et de la filière bois

Avec la création de trois nouvelles aides en faveur des entreprises agricoles et forestières régionales, la Région Occitanie muscle son soutien au secteur. Réunis ce jour en assemblée plénière sous la présidence de Carole Delga, les élus régionaux ont adopté le « Pass Agri-Valorisation » et les « Pass et Contrat Bois ». Des dispositifs qui viennent renforcer le pack d'aides pour le développement et la compétitivité des entreprises d'Occitanie avec, à la clef, la création d'emplois.

La présidente de Région Carole Delga avait annoncé, fin février dernier, lors de sa visite au Salon International de l'Agriculture, la création prochaine d'une nouvelle aide pour accompagner les **petits projets de transformation à la ferme**. Engagement tenu aujourd'hui avec l'adoption du

« **Pass Agri-Valorisation** » qui vient concrétiser l'une des ambitions du « Pacte régional pour une alimentation durable » issu de la grande concertation citoyenne menée par la Région en 2018.

Avec ce Pass, la Région entend répondre de manière **ciblée, réactive et simplifiée** aux besoins d'**investissements matériels et immatériels** des entreprises agricoles qui transforment ou commercialisent à la ferme les produits issus de leur exploitation. D'un montant maximum de 20 000€, l'aide permettra d'accompagner les exploitations à trois niveaux :

-En phase de **démarrage d'activité**, pour soutenir les exploitants dans le lancement de leur produit et la recherche de clientèle.

-Pour la **mise à niveau ou le développement d'ateliers** : acquisition de matériel et aménagement ou construction de bâtiment dédiés à la transformation ou la commercialisation en circuits courts.

-**Accompagnement stratégique en aval** (études marketing, de marché, positionnement sur de nouveaux réseaux, etc.) et à **l'export** (études, prospections, recours à un VIE...).

Le 1^{er} Plan Bois régional Occitanie en actions

Les entreprises de la filière bois vont également bénéficier d'un soutien harmonisé et renforcé de la Région. Avec 36% de surfaces boisées, 6 000 entreprises et 21 000 emplois, l'Occitanie est la 2^{ème} région forestière de France. Ce potentiel est toutefois marqué par une sous exploitation de la ressource : seuls 2,8 millions de m³ de bois sont récoltés et 430 000m³ sciés par an. Afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises du secteur, la Région a donc élaboré le 1^{er} Plan Bois régional qui regroupe l'ensemble des dispositifs de soutien régionaux. Il se traduit aujourd'hui avec deux mesures concrètes : **les Pass et Contrat Bois**.

Le « **Pass Bois** » permettra de soutenir les entreprises dans leurs besoins d'investissement lié à une opportunité de marché et nécessitant un accompagnement rapide. Dédiés aux projets de plus long terme, le « **Contrat Bois** » accompagnera un **plan d'action global** de l'entreprise dans un **projet stratégique à 3/5 ans**, démontrant son aptitude à conquérir de **nouveaux marchés**, développer la performance de son outil de production et **créer de la richesse et des emplois locaux**.

Ces deux dispositifs seront opérationnels à compter du **1^{er} juillet 2019**.

« La Région a fait du soutien aux entreprises une de ses priorités avec, en ligne de mire, la création d'emplois et de valeur ajoutée sur tous nos territoires. Depuis plus de deux ans, nous avons revu tous nos dispositifs afin de proposer des aides simplifiées, accessibles plus rapidement et adaptées à chaque stade de développement de l'entreprise. C'est tout l'objectif de nos Pass et Contrats. Aujourd'hui nous renforçons notre pack d'interventions avec 3 nouvelles aides directes spécifiquement dédiés aux exploitants agricoles et aux entreprises de la filière bois. Elles permettront d'assurer une dynamique d'investissement essentielle à leur essor et au développement de nouvelles activités, à la conquête de nouveaux marchés, qu'ils soient locaux ou à l'international », a déclaré à cette occasion Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

La Région Occitanie vient de débloquer **1,3 M€** pour lancer le « Pass Agri-Valorisation » et le « Pass Bois » et a d'ores et déjà prévu **1,8 M€** à son budget au titre du « Contrat Bois ».

■ Contact presse :

Laure Dupau : laure.dupau@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 06 - Port. : 06 40 93 44 11
service.presse@laregion.fr

